

BURE : KÉZAKO ?

L'État a ciblé Bure, petit village entre Meuse et Haute-Marne pour l'enfouissement programmé des déchets nucléaires les plus nocifs à 500 m sous terre d'une surface de 15 km² et devant accueillir à terme environ 83 500 m³ de déchets. C'est le chantier le plus long, coûteux et irresponsable du siècle. Le projet coûterait environ 35 milliards d'euros, la fin des travaux étant prévue pour 2156...



Les autorités tentent de criminaliser des opposant.e.s à cette poubelle nucléaire en faisant planer sur eux l'accusation absurde "d'association de malfaiteurs".

Le dernier jugement du 13 novembre a été rendu pour les six prévenus : l'un d'eux, a écopé de trois mois de prison ferme, un deuxième a été condamné à trois mois de prison avec sursis, et les quatre autres doivent payer des amendes allant de 150 à 1 350 €.

La prochaine vague de procès se déroulera le 5 février 2019.

Pour marquer le soutien à cette mobilisation, tourner en dérision cette incrimination et ne pas se laisser abattre, un appel a été lancé dans toute la France :

"Le 10 novembre dernier et les mois à venir, devant les tribunaux, sur les places et ensuite dans nos lieux de fêtes, sortons de l'atomisation et reprenons part à la danse ! Organisons partout, boums, fêtes, bals, déambulations en soutien aux opposants à CIGÉO et au nucléaire que l'État souhaite faire passer pour des criminels !"

Pour répondre à cet appel, un collectif réunissant plusieurs associations et syndicat de Drôme Ardèche s'est mis en place pour prendre part à la danse : Notre « Bal des Malfaiteurs » aura lieu le 14 décembre à la Fabrique, route d'aiguebelle à Allan (26780).



LES CHANCEURS

Toute la recette de la soirée sera reversée en soutien aux frais de justice pour les opposant-es de Bure.

Tous les acteurs de cette soirée sont bénévoles.

